Période
Avril - Mai - Juin 2021

N°002

Autorité Administrative
Zone Economique Spéciale
de Nkok

AU CŒUR DE LA ZES DE NKOK

Trimestriel d'information de l'Autorité Administrative de la Zone Économique Spéciale de Nkok

Focus

Centre International Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnel de Nkok

DÉCOUVERTE

La santé Pharmaceutique Hexel Gabon

ACTU DE LA ZES

SG de la Zlecaf à la ZES de Nkok

LE + DE LA ZES

Visite des Elites du Gabon

Magazine Gratuit

SOMMAIRE

3 - Edito

4-10 Actu de la ZES

4-6 - ZLECAF : S.E Wamleke Mene échange avec les opérateurs économiques de la ZES de Nkok.

7 - S.E Josefa Sacko au contact de l'Ageos.

8 - Le Sénégal en quête d'opportunités d'affaires dans le domaine du bois.

9-10 - Secrétaire Général du PDG, Dodo Bounguendza visite la ZES de NKOK.

12-15 Focus

12-14 - Centre International Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnel de Nkok.

15 - La sécurité et la santé au travail.

16 - 18 Interview

« L'ANPI a un rôle central dans la formalisation des entreprises au sein de la ZES de Nkok »

20-24 Decouverte

20 -22 La Santé Pharmaceutique, une santé de qualité à la portée de tous.

23-24 Hexel Gabon, pour la colle

25 Le + de la ZES de Nkok

25 - Visite des meilleurs élèves du complexe Scolaire Les Elites du Gabon.

26 - Nkok en Chiffres

Directeur de Publication
Anne Nkene Biyo'o

Rédacteur en Chef
Waris Moulenda Fatombi

Images
Communication Autorité Administrative ZES de Nkok

Rédacteurs
Communication Autorité Administrative
Reflets Gabon Media Group

Infographie et mise en page
Intégrale Communication

Tirage
1.000 exemplaires.

Autorité Administrative
Zone Economique Spéciale
de Nkok

Investissez au Gabon

EDITO

Anne Nkene Biyo'o,
Administrateur Général de la ZES de Nkok.

Chers lecteurs,

C'est avec le même enthousiasme que l'Autorité Administrative de la ZES de Nkok partage avec vous le résumé des activités du 2ème trimestre de l'année 2021, au sein de cet espace industriel multisectoriel né de la matérialisation de la vision du Président de la république, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA.

En effet, lors de ce trimestre, l'activité économique impactée par les effets de la pandémie de covid-19, se caractérise par une reprise généralisée des activités industrielles.

Les différentes mesures d'accompagnements des plus hautes autorités visant à relancer l'économie nationale commencent à porter ses fruits et se caractérisent par une hausse tendancielle des activités des industries de la zone Economique Spéciale de Nkok.

A l'heure actuelle, la ZES de Nkok compte 84 entreprises en production dans les secteurs aussi variés que le Bois (pour 80%), la métallurgie, la sidérurgie, la chimie les BTP, l'Agro-alimentaire, la fabrication des médicaments, le recyclage des déchets et le secteur des hydrocarbures.

Malgré la situation sanitaire que nous traversons, nous pouvons dire que le pays a réussi son pari d'attirer de nombreux investisseurs étrangers soutenant le développement des secteurs porteurs et la création d'emplois.

La ZES de Nkok poursuit donc son développement avec actuellement 8 entreprises en constructions et plusieurs investisseurs en négociations.

Ce numéro vous présente donc le résumé de l'actualité du trimestre mais également met en avant les opérateurs économiques de ladite zone qui apportent une valeur ajoutée dans cet espace à régime privilégié.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur nos différentes plateformes de communication.

Bonne lecture et à bientôt dans un prochain numéro.

ZLECAF : S.E Wamkele Mene échange avec les opérateurs de la ZES de Nkok.

La Zone Economique de Nkok a été honorée en Mai 2021 par la visite du Secretaire Général de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), Son Excellence Wamkele Mene qu'accompagnait le Ministre en charge de la Promotion des Investissements, Mme Carmen Ndaot et le Secrétaire Général du Ministère en charge du Commerce, M. Barthélemy Ngoulakia.

M. Wamkele Mene, SG de la Zlecaf recevant un présent des mains du Ministre Carmen Ndaot et Hervé Ekoué (PME Gorilla)

Le 12 mai 2021, en visite de travail au Gabon, le Secrétaire Général de la plateforme économique continentale, Son Excellence Wamkele Méné a échangé avec les opérateurs de la ZES de Nkok sur leurs préoccupations et les attentes nées de leurs souhaits à mettre sur le marché de la ZLECAF, leurs produits.

Attendu pendant longtemps, la ZLECAF revendique un marché de 1,2 milliards de consommateurs. Pour le Secrétaire Général de la ZLECAF, cela devrait être un atout qui permettra de contribuer aux efforts de transformation structurelle de nos économies et de soutenir le développement des échanges interafricains qui demeurent encore faibles ». Le marché gabonais, tout comme l'ensemble de ses pôles d'attractivité économique, en l'occurrence, la ZES de Nkok ne devrait pas être en marge de cette innovation. C'est ce que pense l'Administrateur général de la ZES de Nkok, Madame Anne Nkene Biyo'o qui, rejoignant le Secrétaire Général de la ZLECAF, voit les mêmes débouchés pour la plateforme économique quelle dirige.

Si 84 opérateurs économiques de divers domaines font la fierté de la ZES, le produit de ces entreprises est majoritairement exporter vers l'Asie et l'Europe. Mais, avec la mise en place d'une Zone de Libre-Echange Continetale Africaine, des nouveaux marchés pour l'exportation des produits de la ZES pourraient apparaitre.

Pour le Ministre de la Promotion des Investissements, Mme Carmen Ndaot, « les zones économiques permettent un developpement économique rapide avec des industries à hautes valeurs ajoutées, elles peuvent être intégrées dans le marché de la ZLECAF».

La ZLECAF est assurément une opportunité commerciale pour étendre les activités des ZES dans un contexte intra-africain, en promouvant le commerce et l'investissement à long terme.

Fruit d'une joint-venture entre l'Etat gabonais et le spécialiste de l'agro-industrie Olam, la Zone Economique Spéciale (ZES) de Nkok est un pôle d'attractivité économique spécialisée dans la transformation du bois.

A la fin des années 2010, alors que le président de la République, S.E Ali Bongo Ondimba décide de rompre avec l'exportation de grume et donc, privilégié la transformation de cette ressource, il conclut simultanément avec Olam, un contrat qui va sceller l'avenir de l'industrialisation du Gabon.

ACTU DE LA ZES

S.E Josefa Sacko au contact de l'AGEOS.

En visite de travail au Gabon le 8 avril 2021, la Commissaire de l'Union Africaine, chargée de l'économie rurale et de l'agriculture, S.E Josefa Sacko a touché du doigt, le fonctionnement de l'Agence gabonaise d'étude et d'observation spatiales (AGEOS) située au sein de la Zone économique spéciale de Nkok, à 27 kilomètre de Libreville.

Inaugurée en août 2015, l'Agence gabonaise d'étude et d'observation spatiales est un levier stratégique de l'Etat dans le domaine de l'observation des forêts tropicales et du domaine maritime. L'Agence se compose notamment d'un Centre de compétences dans divers domaines d'applications thématiques, et de moyens de réception directe Landsat 8 et Cosmo SkyMed.

Au Gabon, l'AGEOS agit dans la surveillance des pêches et c'est conscient de ce rôle que l'Union Africaine (UA) a sélectionné cet outil de surveillance pour abriter un centre spécialisé dans la surveillance des pêches. Cette sélection marque la reconnaissance de l'expertise gabonaise en matière de préservation des écosystèmes marins et la pêche durable.

Pour concrétiser son engagement à se faire accompagner par cette agence, l'UA a mandaté le 08 avril dernier, son commissaire chargé de l'économie rurale et de l'agriculture. Au Gabon, Josefa Sacko a touché du doigt les réalités de l'AGEOS. Cette visite n'est cependant pas anodine. L' « Agriculture et (la) sécurité alimentaire », axes stratégiques de l'Agenda 2063 de l'UA, constituent des composantes essentielles au développement du continent africain.

A l'horizon 2063 en effet, l'UA veut inverser les tendances en permettant à chaque citoyen africain de s'alimenter dignement. Pour cela, le développement de l'agriculture constitue un réel défi à relever pour le continent. Dans ce cadre, la plateforme gabonaise sera un levier important pour accompagner l'UA dans son projet.

Pour les besoins de l'Union africaine, le Gabon va abriter un centre d'excellence de pêche, dont la surveillance sera assurée par l'Ageos. Cette plateforme devrait offrir un plateau de prestations en matière de formation des observateurs à bord, enquêteurs et techniciens dans la surveillance. •

Le Sénégal en quête d'opportunités d'affaires dans le domaine du bois.

Ambassadeur du Sénégal au Gabon, Son Excellence Mame Oumar Thiaw a visité le 14 avril 2021, la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok dans la zone périphérique de Libreville. Cette visite s'inscrivait dans la perspective d'un partenariat sud-sud dans le domaine de la transformation du bois.

La zone économique spéciale (ZES) de Nkok intéresse de plus en plus les investisseurs publics, parapublics et privés à travers le monde. Après les asiatiques et les européens, la zone est en passe d'être le trait d'union pour l'aboutissement d'un accord de partenariat sud-sud tel que prônée par le président de la République, S.E Ali Bongo Ondimba.

Outre le Tchad, le Togo, l'Egypte et bien d'autres pays qui réfléchissent à des passerelles de partenariats, le Sénégal, par l'intermédiaire de son Ambassadeur au Gabon, Son Excellence Mame Oumar Thiaw a exprimé en avril dernier, sa volonté d'entrevoir un partenariat avec le Gabon pour l'exportation des produits de la ZES de Nkok vers le sénégal .

Certes non encore officielle, cette visite laisse entrevoir la possibilité d'un partenariat. Cette marque d'attention du Sénégal à l'égard de la ZES démontre une nouvelle fois, le dynamisme économique porté par cette zone.

En effet, ce partenariat devrait déboucher sur la mise en rélation d'investisseurs sénégalais et des opérateurs de la ZES de Nkok dans le domaine du bois. Une fierté pour l'Administrateur Général de la ZES de Nkok, Madame Anne Nkene Biyo'o car cette visite est une preuve suffisante que la plateforme économique du Gabon séduit plus d'un investisseurs de par le monde.

Sur ce volet, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En effet, selon des récentes statistiques rendues officielles par son administration, la Zone Economique Spéciale de Nkok(ZES), a transformé 775.000 m3 de bois, courant l'année écoulée, dont une augmentation de plus de 75.000 m3 comparé à l'année précédente, Soit un plus de 10,7%.

L'ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal, a eu l'honneur d'apprécier les caractéristiques techniques de la ZES : administration, entreprises de transformation de bois, parc à bois, centre d'exposition des meubles, non sans toucher du doigt le processus de transformation de bois. •

Le Secrétaire Général du PDG, Dodo Bounguendza visite la ZES de NKOK

La Zone économique spéciale(ZES) de Nkok, en plus d'être un levier économique stratégique, est aussi un catalyseur de ces synergies qui attire investisseurs, décideurs et hommes politiques. C'est à ce titre qu'elle a accueilli le 30 avril 2021, Monsieur Eric Dodo Bounguendza, le Secrétaire Général du Parti Démocratique Gabonais (PDG)..

Le rôle des décideurs politiques a été un atout important dans le développement de la Zone Economique Spéciale (ZES) de Nkok, fruit d'une joint-venture entre l'Etat gabonais et le groupe singapourien Olam. La volonté de mettre en place un tel projet émane de la vision politique du président de la République, S.E Ali Bongo Ondimba.

Ses actions, en lien avec le déploiement de son projet de société « l'Avenir en Confiance », conformément à son élection à la tête de l'Etat, ont pour source, la vision politique du Parti démocratique Gabonais (PDG) dont il est le président d'honneur. A ce titre, l'ensemble des composantes de ce parti dont, le Secrétaire Général, Eric Dodo Bounguendza ont cette obligation d'appréciation, si besoin, de justification des actions de développement posées par la figure numéro un de ce parti.

C'est ainsi que le 30 avril 2021, le Secrétaire général du PDG accompagné de de ses plus proches collaborateurs a visité les installations de la ZES de Nkok. L'objectif de cette visite, était de s'imprégner auprès des responsables de cette plateforme économique de son évolution, puisque celui constitue un des projets phares du Président de la République, Chef de l'Etat, S.E Ali Bongo Ondimba

Ainsi, après une présentation de la ZES de Nkok par l'Administrateur Général, Madame Anne Nkene Biyo'o, la délégation s'est rendue respectivement à la société La Santé Pharmaceutique spécialisée dans la fabrication des médicaments génériques, au Parc à bois, au Centre International Multisectoriel d'Enseignement et de Formation professionnel de Nkok et enfin au Centre d'exposition des meubles.

Cette visite qui succède à beaucoup d'autres, démontre une fois de plus, l'attractivité de cette zone puisque en 2020, malgré la crise qui a fragilisé les activités à travers la planète, la ZES à travers son potentiel s'est le plus révélée aux acteurs économiques et politiques.

SG du PDG, Éric-Dodo Bounguendza au showroom de Nkok

GSEZ
Gabon Special Economic Zone
— NKOK —

MEILLEURE Zone Industrielle du monde

fDi FREE ZONES OF THE YEAR 2020

PAR LE CLASSEMENT FINANCIAL TIMES DANS LE SECTEUR BOIS

Service client 062006262 - Ambulance 062005439
Sapeurs Pompiers 062004281 - Sécurité 062005400

Centre International Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnel de Nkok

Un outil au service de la transformation structurelle de l'économie gabonaise

Au Gabon, la formation professionnelle figure parmi les solutions préconisées pour lutter contre le chômage qui frappe une bonne partie de la jeunesse gabonaise. Pour matérialiser cet engagement, le Président de la République, S.E Ali Bongo Ondimba a inauguré le 09 avril 2021, le Centre International Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnel de Nkok (CIMFEPN) situé dans la Zone Economique de Nkok.

Une vision d'ensemble

Faire évoluer l'enseignement, pour permettre aux jeunes d'être bien formés et d'avoir un travail à la clé qui assure leur avenir. Au Gabon, les autorités ont enclenché le processus de réforme du système de formation nationale. Pour le Président de la République, S. E Ali Bongo Ondimba, alors que « le monde évolue, les techniques et les savoirs évoluent aussi ». C'est pourquoi, estime-t-il, « nous avons réformé en profondeur le système de formation au Gabon, pour donner la priorité à la formation technique et professionnelle. »

Cette réformation explique le développement ici et là, dans le pays, des centres de formation qui ont pour vocations, de matérialiser l'engagement des autorités gabonaises en matière de formation. Une rupture avec les offres de formation pratiquées dans le pays, qui ne cadrent pas avec les orientations de développement économique et les besoins d'emploi qui s'y attachent.

C'est à ce titre qu'a été inauguré le 09 avril 2021, le Centre International Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnel de Nkok (CIMFEPN).

La ZES de Nkok, au cœur du projet

Situé dans la Zone Economique Spéciale (ZES) de Nkok, à 27 kilomètres de la capitale gabonaise, Libreville sur une superficie de 25 hectares, le centre est une infrastructure moderne composée de 32 bâtiments regroupés en quatre blocs scindés en deux (administration et pédagogie), dont, deux ateliers, trois bâtiments pour les laboratoires, un bâtiment d'enseignement, un amphithéâtre, un bâtiment administratif, un hangar pour les machines, un restaurant, une infirmerie, un internat, des logements pour les enseignants et un plateau sportif omnisport d'une capacité d'accueil de 1000 apprenants.

L'offre de formation

D'une capacité d'accueil de 1000 apprenants, le CIMFEPN délivrera des Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) et des Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS) pour 11 filières. Les formations qualifiantes se dérouleront en 18 mois pour chaque cycle. Les filières disponibles sont l'ingénierie du froid et climatisation, dessin industriel, génie mécanique, ingénierie du soudage, ingénierie de la mécanique automobile, ingénierie de la maintenance automobile, génie électrique et électronique, ingénierie de la maintenance et conduite des machines agricoles, conduite des machines de construction, menuiserie et pneumatique.

Un modèle Partenariat public-privé

Le centre est le fruit d'un partenariat public-privé (PPP) conclu entre l'Etat gabonais et l'entreprise chinoise AVIC international Holding Group. Construit à hauteur de 25 milliards de francs CFA, cette infrastructure de formation ne cesse d'attirer des visiteurs poussés par la curiosité d'apprécier ce pôle de formation unique en Afrique centrale. Il se présente comme une planche de salut pour les entreprises de la ZES de Nkok, puisque la quasi-totalité des formations dispensées répond aux besoins de qualification de cette zone.

Ainsi, conformément à la stratégie de développement triennal du Gabon actée par le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), ce centre sera un véritable outil de formation au service de la mise en œuvre de ce programme de développement économique.

la sécurité et la santé au travail

A l'initiative de l'Administrateur Général de l'Autorité Administrative de la ZES de Nkok, une campagne de sensibilisation sur la sécurité et la santé au travail a été organisée en mai 2021 avec l'appui technique de la Direction de la Prévention des Risques professionnels de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Cette initiative vise à prévenir les risques professionnels afin de préserver l'intégrité physique et mentale des travailleurs.

La santé et la sécurité au travail constituent une des priorités de l'Autorité Administrative de la ZES de Nkok. C'est donc conformément à cette exigence, que l'Autorité Administrative de la ZES de Nkok, avec l'appui technique de la Direction de la Prévention des Risques professionnels de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, a organisée en mai 2021, une campagne de sensibilisation à l'endroit des employés de la ZES de Nkok.

Cette campagne s'est déroulée non seulement de manière théorique, par la sensibilisation des employeurs et de leurs responsables QHSE, mais également de manière pratique par des visites de terrain visant à identifier et sensibiliser sur les risques. Les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les impacts par cette campagne de sensibilisation ont été présentés par Jean Hilaire Toulakossi, Chef de Division Prévention des Risques Professionnels à la CNSS, assisté de ses collaborateurs.

Pour l'Administrateur Général de l'Autorité Administrative de la ZES de Nkok, Anne Nkene Biyo'o, « la Santé et la Sécurité au Travail constituent une des priorités de l'Autorité Administrative. L'intérêt de cette campagne est donc de véhiculer des informations essentielles pour faciliter la compréhension des employeurs et des employés mais également de promouvoir une culture de prévention ».

L'objectif visé par cette campagne était donc le renforcement des capacités des travailleurs et employeurs en accordant plus de place à la prévention des risques professionnels pour une meilleure sécurité et santé sur les lieux de travail afin de préserver l'intégrité physique et mentale des travailleurs.

Pour la ZES de Nkok, la prévention constitue un enjeu majeur dans les politiques en rapport avec le travail décent en ce qu'elle permet d'éviter ou réduire la survenance des accidents du travail, accidents de trajet et les maladies professionnelles.

Pour finir, l'Administrateur Général de la ZES de Nkok s'est félicité du nombre de participants et de la qualité des enseignements dispensés. Ce qui traduit à n'en point douter, l'importance que ces entreprises accordent à l'application des dispositions légales et réglementaires en matière de sécurité et santé au travail.

IVAHAT HUGUES STÉPHANE

Chef de bureau ANPI

« L'ANPI a un rôle central dans la formalisation des entreprises au sein de la ZES de Nkok »

Avec 85 entreprises spécialisées dans différents domaines d'activités, l'expansion de la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok conforte la volonté du Gabon d'impulser une résilience de son économie face à sa dépendance à l'égard des matières premières. Pour cela, de nombreux leviers travaillent à impulser cette rupture. Parmi ces leviers, le bureau de l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI) au sein du guichet unique de la ZES de nkok, qui joue un rôle central dans la formalisation des entreprises.

Bonjour Monsieur. Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs et nous parler de votre parcours ?

Ivahat Hugues Stéphane : Je suis Ivahat Hugues Stéphane, gabonais, né le 04 avril 1966 dans la province de l'Ogooué-Maritime. C'est en 2016 que j'ai fait mon entrée à la Zone Economique Spéciale (ZES) de Nkok en tant que représentant de l'ANPI-Gabon au sein de cette zone.

Avant cette expérience, j'ai tour à tour occupé des fonctions à responsabilité au sein de l'ancien Centre de développement des entreprises (CDE), l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP) et au Secrétariat du ministère du Commerce.

Le plus gros de mon perfectionnement professionnel, c'est au service du développement des entreprises que je l'ai accumulé, notamment au sein de l'ANPI.

Qu'est-ce que l'ANPI ?

Ivahat Hugues Stéphane : De prime abord, la définition de l'ANPI est l'Agence nationale de Promotion des investissements. C'est une agence créée dans le but de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de promotion des investissements, en vue d'améliorer l'environnement des affaires au Gabon. C'est à ce titre qu'il a été mis en place un bureau Promotion des Investissements au sein du Guichet unique de la ZERP (Zone Economique à Régime Privilégié).

En quoi consistent les missions de l'ANPI au sein du Guichet Unique ?

Ivahat Hugues Stephane : Au sein du Guichet Unique, une équipe composée d'un Chef de bureau et d'un interlocuteur gestionnaire unique facilite l'accomplissement des formalités administratives nécessaires à la création des entreprises sociétaires et la modification des aspects juridiques qui peuvent suivre au cours du fonctionnement de ces structures.

Les missions du bureau promotion des investissements de l'ANPI au Guichet Unique sont de :

- Faciliter les formalités de création des entreprises sociétaires, la modification des aspects juridiques et la cessation d'activités en cas de fermeture définitive de la société ;

- Et enfin, l'assistance et l'accompagnement des investisseurs dans les procédures des activités réglementées.

En somme, cette équipe a pour rôle d'assister et d'accompagner les investisseurs d'une manière efficiente et expéditive dans le processus de création jusqu'à l'obtention de la fiche circuit, document indispensable pour toute implantation d'une société au Gabon.

Quels sont les challenges auxquels vous êtes quotidiennement confronté ?

Ivahat Hugues Stéphane : Les challenges auxquels nous sommes confronté au quotidien sont d'apporter satisfaction le plus rapidement possible aux besoins des investisseurs qui s'installent dans cette zone, vitrine de la vision du Président de la République, S.E Ali bongo Ondimba. Je dirais par exemple lorsqu'il faut finaliser le dossier d'un opérateur économique en l'espace de 24 heures, tout en respectant le processus établi.

Quel impact la ZES a-t-elle sur l'économie gabonaise ?

Ivahat Hugues Stéphane : La ZES de Nkok est un levier économique dont le rôle est de favoriser la diversification de l'économie gabonaise. Depuis sa création en 2010, cette plateforme économique a joué un rôle déterminant dans la relance de l'économie gabonaise. Elle a été une source de réduction du chômage. Ce qui fait d'elle, un modèle de réussite et référence dans la sous-région Cemac.

Comment convaincre les investisseurs étrangers de s'installer à la ZES de Nkok ?

Ivahat Hugues Stephane : La ZES de Nkok offre un climat favorable aux investissements directs étrangers. Depuis sa création en 2010 sous le sceau d'un partenariat public-privé (PPP), la zone ne cesse d'attirer chaque année, des

nouvelles entreprises. Son attractivité repose sur son avantage comparatif axé notamment sur les avantages fiscaux dont bénéficient ou peuvent bénéficier les investisseurs. Au nombre de ces avantages, les exonérations de TVA et de l'Impôt sur les sociétés (IS).

Sans oublier le développement des infrastructures au sein de la zone et l'accompagnement à travers le regroupement stratégique de toutes les administrations nécessaires au fonctionnement d'une entreprise.

Quel bilan faites-vous de vos activités au terme des deux premiers trimestres ?

Ivahat Hugues Stéphane : Le déclenchement de la pandémie de coronavirus et les restrictions gouvernementales qui ont suivi ont impacté la poursuite des activités au sein de la ZES de Nkok. Depuis le début de l'année 2021, bien que des assouplissements soient observables, face à une baisse des contaminations au virus et à la campagne de vaccination en cours, la baisse des activités de la zone en lien avec cette pandémie est considérable. Les deux premiers trimestres ont à ce titre été marqués par un ralentissement des activités sous l'effet de la pandémie. •

Visite du DG de l'ANPI Gislain MOANDZA MBOMA

GSEZ
Gabon Special Economic Zone
— NKOK —

MOBILIER EN BOIS
100% made in Gabon

3 000 m^2
D'ESPACE
D'EXPOSITION DÉDIÉ
AU MOBILIER EN BOIS
FABRIQUÉ À GSEZ

Service client 062006262 - Ambulance 062005439
Sapeurs Pompiers 062004281 - Sécurité 062005400

La Santé Pharmaceutique, une santé de qualité à la portée de tous.

Implantée au cœur de la Zone économique spéciale(ZES) de Nkok, sur une superficie de 25 000 m², la société Santé Pharmaceutique est la première usine de fabrication de médicaments au Gabon. Elle se positionne comme un véritable pilier économique, puisqu'elle possède la plus grande usine de fabrication de produits pharmaceutiques des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l''Afrique centrale (CEMAC) et l'une des plus grandes installations d'implantation en Afrique subsaharienne.

Cet ambitieux projet est le fruit d'un partenariat public-privé conclu entre le Gabon et des investisseurs indiens et dont le coût du projet est estimé à 20 milliards de francs CFA. Cette usine, inaugurée le 10 novembre 2020 par le Président de la République, S.E Ali Bongo Ondimba, comptabilise 150 employés dont 80% sont des gabonais.

Avec la création de cette unité de production unique des médicaments, le Gabon ambitionne de réduire jusqu'à 40%, le coût des médicaments vendus localement. L'objectif final est de favoriser davantage l'accès des populations aux soins, en particulier à celles les plus vulnérables.

Pour ce faire, l'entreprise s'appuie sur des installations de fabrication à la fine pointe de la technologie, pour produire localement, des médicaments génériques, comprimés, gélules, pommades et sirops, conformes aux normes internationales.

La capacité de production de la Santé Pharmaceutique est estimée à 1.000.000 comprimés/24 heures, 20.000 gélules/8 heures, 50.000 sirops/heure et 20 000 pommades/8 heures. L'entreprise vise le marché local et Sous-régional pour vendre des médicaments low-cost.

Cette nouvelle usine de fabrication de médicaments s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement du secteur santé pour la période 2020-2022 mis en place pour les autorités gabonaises, en meme temps qu'elle permet à la Zone économique spéciale de Nkok d'opérer une mutation complète de ses activités en s'ouvrant à d'autres secteurs d'activité que celui de la transformation locale du bois. •

En chiffre

- 20 milliards de Francs CFA d'investissement.
- 150 employés dont 80% sont des gabonais.
- Une capacité de production de 1 000 000 comprimés/24 heures.
- 20.000 gélules/8 heures.
- 50.000 sirops/heures
- 20 000 pommades/8 heures.

DECOUVERTE

Hexel Gabon, pour la colle !

Nouvel opérateur à s'être installé dans la Zone Economique Spéciale de Nkok, Hexel Gabon, entreprise à capitaux Egyptien est spécialisée dans la fabrication des colles, peinture et vernis pour bois et meubles.

Peu d'industries sont encore aussi profondément enracinées dans la tradition de la fabrication de colles, peinture et vernis pour bois et meubles telle que fixée par l'industrie du bois.

L'entreprise Hexel Gabon qui est entrée en production le 06 avril 2021 en présence de l'Administrateur général de l'autorité administrative de la Zone économique Spéciale (ZES) de Nkok, Anne Nkene Biyo'o et du Consul de la République Arabe d'Egypte au Gabon est spécialisée dans la transformation de la gomme d'arabique en produits finis et semi finis, notamment la colle, la peinture et le vernis, et fait désormais partie des 84 entreprises déjà entrées en production à la ZES de Nkok.

Hexel Gabon, est une entreprise à capitaux égyptiens qui vient non seulement accroître le nombre d'opérateurs installés dans la ZES, mais aussi renforcer la dynamique des échanges entre les opérateurs intra-zone.

En dépit de l'impact négatif de la pandémie de la Covid-19, cette entreprise table sur une production de 1200 m3 de colle par an. Conforme aux normes internationales en matière de préservation de l'environnement dont le Gabon revendique le leadership. Hexel Gabon propose des produits issus de la gomme d'Arabique 100% écologique, et sans danger pour l'environnement, compte tenu de leurs nombreuses propriétés et de leur origine naturelle.

Eu égard à la prééminence des entreprises de transformation du bois à la ZES de Nkok, l'entrée en production de Hexel Gabon au sein de cette plateforme économique est une plus-value pour les entreprises du secteur, d'autant plus que le collage est omniprésent dans 80% de la production des objets en bois manufacturés.

Hexel Gabon propose une gamme de produits nécessaire au collage de placages pour contreplaqué, collage de particules de bois, collage de placage pour imiter le bois massif en plus de la peinture et du vernis pour la finition des produits manufacturés.

Le choix de cette entreprise de la ZES de Nkok comme pôle de développement de ses activités démontre non seulement de l'attractivité de cette plateforme économique à attirer des nouveaux investisseurs, mais également de la mise en route des partenariats sud-sud. ●

LE + DE LA ZES DE NKOK

Visite des meilleurs élèves du complexe Scolaire Les Elites du Gabon

Depuis sa création en 2011, la Zone Economique Spéciale de Nkok(ZES) ne cesse de susciter l'émulation, et attire la curiosité de plus d'un. Entre professionnels, chefs d'entreprise venus des quatre coins du monde et étudiants, les élèves des établissements d'enseignement secondaire et primaire ne sont pas en reste. Parmi les différentes structures scolaires ayant visité cette zone économique du Gabon, compte le complexe scolaire les Élites du Gabon situé à Essassa.

Si fortes soient-elles, les échos de la Zone Economique Spéciale de Nkok (ZES) vont au-delà des frontières et des personnes adultes à la recherche d'un travail ou d'une terre d'investissement, et touche tant bien que mal les apprenants de certains établissements d'enseignement secondaire et primaire du Gabon dans le soucis de faire naître des vocations dans les métiers de l'industrie.

A cet effet, le jeudi 15 avril 2021, les élèves de l'école primaire, le complexe scolaire Les Elites du Gabon, accompagnés de leurs encadreurs, ont eu le privilège de visiter et poser des questions en rapport avec l'organisation et le fonctionnement de ce plus grand espace économique de la sous-région en général et la Gabon en particulier (la ZES).

En effet, cette visite était uniquement dédiée aux meilleurs élèves du complexe Scolaire Les Elites du Gabon. A la suite de celle-ci, les apprenants, sous le contrôle des encadreurs, ont été édifiés sur les missions et objectifs de la ZES de Nkok, accentuées essentiellement sur la possibilité d'offrir aux investisseurs, tous les services administratifs requis pour la bonne conduite de leurs affaires et de contribuer la valorisation des matières premières par une industrie novatrice et de pointe.

Par la suite, ces jeunes apprenants ont clôturé cette visite en faisant un tour complet des installations. Ainsi, ce fût pour ces élèves un véritable moment de découverte, d'apprentissage, de réveille de vocation, mais aussi d'avoir un autre regard sur les métiers de l'industrie.

NKOK EN CHIFFRES

Attractivité de la ZES de Nkok	1er Trim 2021	2ème Trim 2021
Nombre de sociétés créées	**2**	**1**
Nombre de sociétés agréées	**0**	**1**
Entreprises entrées en production	**4**	**1**
Entreprises en construction	**9**	**8**
Approvisionnement en Matières Premières	**1er Trim 2021**	**2ème Trim 2021**
Grumes en m3	**195 028**	**218 652**
Rebuts non ferreux en Tonnes	**1 419**	**1 475**
Rebuts ferreux en Tonnes	**5 294**	**6 326**
Exportations hors du Gabon	**1er Trim 2021**	**2ème Trim 2021**
Bois		
Placage en m3	**80 213**	**78289**
sciage m3	**29 105**	**26779**
Contre plaqué en m3	**7 543**	**5 993**
Exportations Globales	**1er Trim 2021**	**2ème Trim 2021**
Secteurs bois en volume (m3)	**155 366**	**117 447**
Produits hors bois exportés (en tonnes)	**1 094 703**	**92 8118**
Nombre de conteneurs exportés	**3 397**	**3 131**
Ventes sur le marché local des produits fabriqués à la ZES de Nkok	**1er Trim 2021**	**2ème Trim 2021**
Fer à béton (en tonne)	**4 459**	**10 505**
Palettes d'eau Pure (litre)	**294 900**	**319 546**
Ciment (en tonne)	**12 500**	**14 978**
Gels hydro alcoolique (litre)	**1 321**	**1 802**
Comprimés	**-**	**1 000**
Bouteilles de Gaz Medical	**1 446**	**1 686**

GSEZ
Gabon Special Economic Zone
— NKOK —

BIENVENUE à GSEZ

UNE ZONE INDUSTRIELLE AU SERVICE DE L'INDUSTRIALISATION GABONAISE

Service client 062006262 - Ambulance 062005439
Sapeurs Pompiers 062004281 - Sécurité 062005400

Autorité Administrative
Zone Economique Spéciale
de Nkok

Zone Economique Spéciale de Nkok
Immeuble du Guichet Unique
B.P. : 19134 Libreville - Gabon
www.aazerp.ga

Rejoignez-nous sur **@ZERPdeNkok**

Suivez-nous sur **@Aesnkok**

Suivez-nous sur **@Aesnkok**

Suivez-nous sur **Autorité Administrative Zerp de Nkok**

Suivez-nous sur **Autorité Administrative Zerp de Nkok**